

**Stéphane LEBLOND***Membre du Bureau Exécutif du SEDIMA*

Les nouvelles technologies...

Beaucoup de ceux qui, comme moi, ont vécu une époque « que les moins de 40 ans ne peuvent pas connaître » mesurent les évolutions que nous observons...

Au fil du temps, de nouvelles technologies ont tellement fait progresser nos matériels : rappelons-nous la vulgarisation de la climatisation, l'avènement de la suspension des ponts avant et des cabines, les ordinateurs de bord, l'accroissement des débits grâce aux hydrauliques à cylindrée variable, et autres guidages GPS !

À date, la connectivité, les robots, les capteurs et l'IoT contribuent déjà à une agriculture efficiente, profitable, respectueuse de l'environnement... et ce n'est pas fini : l'intelligence artificielle se déploie maintenant et, demain, nanotechnologie, ludification, blockchain,... ! L'impact sur nos entreprises est majeur.

Afin de répondre aux futures attentes de nos clients, quelles orientations et décisions devons-nous prendre dès aujourd'hui ? Quelles organisations devons-nous mettre en place, à quelles spécialités complémentaires devons-nous accéder, quels nouveaux profils devons-nous recruter et quels métiers vont avoir à se reconverter, voire disparaître ? En parallèle, les réglementations évoluent.

Pour exemple, le SEDIMA participe (au travers du CLIMMAR) au « Data Act » (sur la propriété des données collectées, notamment celles des systèmes embarqués). La Commission Prospective du SEDIMA a souhaité mettre le thème de « l'Intelligence Artificielle » au programme des SEDIMA's Days qui se dérouleront en mars 2024 : alléchant, non ?